

Configuration minimale pour TéléPAC

Agnès COMBES Webmaster / 02 51 36 82 06

15/04/2011 | Mise à jour : 17:17

Pour pouvoir réaliser votre déclaration PMTVA et Pac surfaces par Internet, votre matériel doit avoir une configuration minimale.

La connexion au site TéléPAC est possible toute l'année, 7 jours sur 7 et 24h/24.

Lors d'une connexion au site, si aucune activité réelle n'est constatée au bout de 30 minutes, il vous sera nécessaire de vous identifier à nouveau. Pour cela, vous devrez fermer les fenêtres ouvertes et relancer la connexion depuis une nouvelle fenêtre.

Configuration minimale préconisée

La configuration informatique minimale requise pour utiliser l'application est la suivante :

- Processeur Intel® Pentium® III ou équivalent
- Système d'exploitation : Microsoft® Windows® Vista ; Windows® XP avec Service Pack 2 ; Windows® 2000 avec Service Pack 4 ; MAC OS X 10.4 ou supérieur ; Linux (kernel 2.6) Debian ; Fedora ; Suse ; Ubuntu ; RedHat
- Mémoire : 512 Mo de RAM
- Navigateur : Firefox V3 ou supérieures ; Microsoft Internet Explorer 7.0 ou supérieures
- Plugin : Sun Java™ 1.5 ou supérieur.

Attention, les configurations inférieures à celle préconisée peuvent fortement altérer les performances.

Périphériques et logiciels

Par ailleurs, en ce qui concerne de périphériques et logiciels, le poste de travail doit être doté des éléments suivants :

- Ecran de résolution 1024x768
- 200 Mo d'espace disque minimum
- Logiciel gratuit Acrobat Reader pour gérer les éditions.
- Imprimante noir/blanc ou couleur